

R: 13-3-54 Astrida
847/just.

K.M.

Usumbura, le 2 Mars 1954.

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI
SERVICE DU CONTENTIEUX .

No 11/2/1.274/466.-

-:-:-

OBJET:
Expulsion BIVER.

Monsieur le Résident (DEUX)
Monsieur l'Administrateur de Territoire (TOUS)



J'ai l'honneur de vous demander de ne pas perdre de vue les instructions relatives au sieur BIVER, contenues dans ma lettre 11/2/20/18 du 6.1.54.

Le Vice-Gouverneur Général ff.,
Gouverneur du Ruanda-Urundi

p.o.

Le Chef du Service du Contentieux
et de la Justice, H.BORREUX